

Benoît Chauvin. — Marquette-lez-Lille, à la redécouverte de l'abbaye de la comtesse Jeanne. Marquette-lez-Lille, la ville de Marquette, 2002.

ROGER Jean-Marc

Cahiers de civilisation médiévale, Année 2006, Volume 49, Numéro 193
p. 78 - 80

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

générales, c'est qu'il s'agit d'une exigence à laquelle doit satisfaire l'éditeur : « Une faute doit être explicable paléographiquement ou intellectuellement » (p. 35), « Il faut dater, localiser, retracer l'histoire de chaque manuscrit » (p. 45), « Bien qu'elle se place en début de volume, l'introduction est le résultat de l'ensemble de l'étude du texte » (p. 97). Partout ailleurs, la précaution est de mise, et c'est bien ainsi. Rien n'est simplifié à outrance, c'est l'expérience ou l'attente qu'on peut formuler sur la base de cette dernière qui sert d'étalon, mais la réalité, qui offre toujours des cas de figures imprévus, n'est jamais occultée.

Certes, en procédant ainsi on ne fait pas de cadeaux au néophyte, on l'oblige à rester attentif, on lui présente des options, on lui explique des astuces en même temps qu'on le met en garde contre les pièges qu'elles comportent. En quelque sorte, on lui fait découvrir la caisse à outils de l'éditeur de texte. Le débutant apprend ce que chaque outil peut faire et dans quel cas il peut être judicieux de recourir à tel instrument plutôt qu'à tel autre. Mais c'est à lui de déterminer le chantier dans lequel il se trouve et l'aptitude de chaque outil à lui rendre service. C'est par cette démarche exigeante que ce livre se distingue de son concurrent le plus direct qu'est le manuel d'Yvan G. Lepage, *Guide de l'édition de textes en ancien français*, Paris, Champion, 2001 (Moyen Âge – Outils de synthèse, 1), qui opte pour une présentation très différente : à partir du plan d'une « édition standard », un commentaire explique autant que faire se peut ce qu'on trouve sous chacune des rubriques de la table des matières. L'utilisateur ne sait guère comment on arrive à ce plan, il n'est pas associé à l'élaboration et n'a pas pu peser les différentes décisions que fait l'éditeur tout au long de son travail. Il a aussi le sentiment qu'il n'y a qu'un plan possible. Dans le manuel paru aux éditions Champion, la réflexion se fige un peu en méthode, en ouvre-boîtes tout usage, et l'on assiste çà et là à l'émergence d'une norme alors qu'il n'y a pas, c'est la grande leçon du présent fascicule, de voie unique. Ici, on est dans le tâtonnement, intelligent, intuitif, orienté par des réussites et échecs antérieurs, mais on reste dans la réflexion et l'on réagit au donné de chaque tradition textuelle telle qu'elle se découvre au fil de l'enquête. C'est toute la différence entre un enseignement « intelligent » au sens informatique et une méthode.

Si tout va bien, ce fascicule de Pascale Bourgain et de Françoise Viellard aura contribué, d'ici quelques années, à tourner la page de la pratique – la « méthode », justement – qui consiste, en France, à invoquer Bédier – à tort – pour s'éviter l'examen de la tradition manuscrite et reproduire à peu de frais le manuscrit le plus lisible qui pose le moins de problèmes sans s'interroger sur ce qu'il y a autour et sur ce que signifient toutes ces lisses leçons.

Il y a longtemps un collègue classiciste écrivait : « A man who possesses common sense and the use of reason must not expect to learn from treatises or lectures on textual criticism anything that he could not, with leisure and industry, find out for himself [...] A textual critic engaged upon his business is not at all like Newton investigating the motions of the planets : he is much more like a dog hunting for fleas. If a dog hunted for fleas on mathematical principles, he would never catch a flea except by accident... If a dog is to hunt for fleas successfully, he must be quick and he must be sensitive. It is no good for a rhinoceros to hunt for fleas : he does not know where they are, and could not catch them if he did »¹. Certes, mais dans un monde où *leisure and industry* sont des denrées rares et où tout le monde n'a pas envie de fonctionner pendant vingt ans par *trial and error* pour faire ses propres expériences, ce petit fascicule de Pascale Bourgain et de Françoise Viellard est indispensable.

Richard TRACHSLER.

Benoît CHAUVIN. — *Marquette-lez-Lille, à la redécouverte de l'abbaye de la comtesse Jeanne*. Marquette-lez-Lille, la ville de Marquette, 2002, 476 pp., 150 ill.,

Benoît Chauvin a voué sa vie scientifique, particulièrement active et féconde, à l'histoire des cisterciens. S'il a surtout compulsé archives et bibliothèques en quête de chartes, il connaît tout autant les richesses de l'archéologie, qui ne lui est pas étrangère : il lui a consacré tout le tome III, en deux volumes (1982), de ses

1. Alfred Edward HOUSMAN, *Classical Association Proceedings*, XVIII, 1921, p. 68-69, cité par Edward B. HAM, « Textual Criticism and Common Sense », *Romance Philology*, XII/3, 1959, p. 198-215, p. 199 pour la citation.

Mélanges Anselme Dimier ; il a même montré en Poitou sa compétence d'archéologue en dirigeant, en 1999, les premiers sondages de l'abbaye cistercienne de l'Étoile (*Les Amis de l'Étoile*, n° 8, 2^e sem. 1999, p. 7-15).

Marquette, importante, riche abbaye cistercienne de femmes, alors au diocèse de Tournai, sur la rive gauche de la Deûle, à quelques km au nord de Lille, fut fondée vers 1228 par Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut — qui institua aussi le magnifique hospice Comtesse de Lille et lui a donné son nom. Fille aînée de Baudouin IX de Hainaut, comte de Flandre, premier empereur latin de Constantinople, et de Marie de Champagne, Jeanne, dite de ce fait de Constantinople, ne fut pas épargnée par la vie : son père mourut dès 1205 de façon tragique ; son premier mari, Ferrand de Portugal, le fameux vaincu de Bouvines, passa plusieurs années en prison après cette écrasante défaite ; la fille qu'elle eut de lui mourut en bas âge ; elle ne laissa pas d'enfants. Morte le 5 décembre 1244, Jeanne se fit inhumer à Marquette avec Ferrand. Sa sœur cadette Marguerite, aussi dite de Constantinople, lui succéda comme comtesse de Flandre et de Hainaut. Elle aussi se maria deux fois : elle épousa Bouchard d'Avesnes puis, ce mariage ayant été annulé, Guillaume de Dampierre. L'aîné des fils du second lit, autre Guillaume de Dampierre, tué à Trazegnies en 1251, alors qu'il revenait de Terre sainte, par ses demi-frères, Jean et Baudouin d'Avesnes, fut inhumé en la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste de l'abbatiale de Marquette. En 1273 Marguerite légua 200 livres pour l'achèvement de l'infirmerie de Marquette. Les Huguenots dévastèrent l'abbatiale, le 16 août 1566. À la fin de l'Ancien Régime, l'abbaye eut des abbesse comme Louise de Gand d'Isenghien (1659), Angélique Éléonore de Rohan Guémené (1731), puis sa nièce Geneviève Armande Élisabeth (1753) : leurs seuls noms montrent l'importance qu'elle avait encore. Angélique Éléonore de Rohan fit construire, au sud, une belle porte monumentale qui, dernier vestige de l'abbaye, fut démolie en 1942. La nationalisation des biens du clergé à la Révolution et la vente de l'abbaye aboutirent, au terme d'une interminable descente aux enfers, à la destruction progressive mais totale des bâtiments, le site ayant été voué à l'industrie (surtout Kuhlmann, devenu Rhône-Poulenc en 1985 puis Rhodia en 1999) et encore plus après la Grande guerre :

non seulement il ne reste plus pierre sur pierre mais, à l'aide des machines d'excavation modernes, même le sous-sol a été en partie détruit.

Ces dernières années, le départ annoncé de la société Rhodia donna à la ville de Marquette l'opportunité d'intervenir sur ce site caché mais exceptionnel tant par son étendue (deux hectares et demi de « surface archéologique utile ») que par son intérêt et son importance historiques. Présidée par son maire, Jean Delebarre, la municipalité de Marquette a compris tout l'intérêt de ce site caché mais exceptionnel. Après avoir commandé à B. Chauvin une *Étude préalable sur le bâti disparu de l'abbaye de Marquette* (2000, 4 vol., 425 pp.), qui lui demanda trois ans de travail, la ville de Marquette décida de la publier, sous la forme du présent livre, avec les ajouts, remaniements utiles.

Ce nouvel ouvrage de B. Chauvin, très original, est le fruit d'une sorte de gageure. Marquette n'est pas Fontenay, Maubuisson, Cîteaux ni même Clairvaux : de cette puissante abbaye il ne reste aucune pierre au-dessus du sol, l'ère industrielle a tout détruit. B. Chauvin montre ici toutes les ressources qu'offre l'étude combinée des sources écrites et de l'archéologie.

Comme il l'explique dans son *Introduction*, p. 14, il fit son travail en trois temps, qui sont aussi, naturellement, les trois grandes parties du livre. Le premier temps a consisté en une quête, aussi large que possible, « d'informations éparses » sur « le bâti de ce monastère entièrement détruit ». Le second, en une recherche des bâtiments disparus, de façon à bien identifier ceux qui pourraient être retrouvés. Le troisième, en une synthèse cherchant à redécouvrir les bâtis successifs, dans une démarche inverse à celle des fouilles, afin de définir au mieux les sondages qui allaient suivre.

La première partie, « À la quête d'informations éparses » (p. 15-234), est d'une ampleur qui traduit celle des recherches de B. Chauvin. Les archives n'ont pas de secrets pour lui, qui les pratique depuis une quarantaine d'années. À son habitude, il donne un tableau critique des sources, très développé. Le chartrier de l'abbaye est bien conservé. Il tient une bonne place dans le recueil factice de cinquante actes et mentions apportant des renseignements sur l'abbaye, constitué par B. Chauvin (§ 124, p. 59-78). Il

ne manque pas d'insister sur la présence, exceptionnelle, de onze « mémoriaux », de la fin du XIII^e s. à celle du XVIII^e, qui apportent une foule de renseignements absents des autres sources (§ 125, p. 79-124) — p. 103, je lis sur la reproduction des mentions d'août 1542 « clochié » (l. 3), « en dehors et emporta » (l. 5) — ; il inclut parmi ces « mémoriaux » l'*Histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Repos à Marquette*, de Michel Gouselaire, religieux de la proche abbaye cistercienne de Loos, de 1695, restée manuscrite. Il a ensuite dressé un catalogue chronologique d'une centaine de « sources orales », en fait souvent écrites, entendues comme témoignages sur les tombes, l'état des lieux (chap. 13, p. 125-150) ; parmi eux, un témoignage de 1998 précise comment, en mars 1993 — oui, 1993, mais je sais une ville chef-lieu de région où, des années plus tard encore, et cette fois par les pouvoirs publics, un insigne couvent du XVII^e s. a été détruit avec toutes les « bénédictions » officielles —, la société Rhône-Poulenc détruisit, entre autres, une partie des fondations de l'abbatiale. Puis, complément essentiel, un corpus d'une cinquantaine de reproductions, excellentes, de plans, photographies, aériennes ou non, du XVII^e au XX^e s., commentées avec grand soin (chap. 14, p. 151-234) ; dont un tableautin des fameux albums de Croÿ, de 1603, deux plans exceptionnels, de 1686 et 1751.

La seconde partie, « À la recherche des bâtiments monastiques disparus » (p. 235-385), réunit toutes les informations disponibles, présentées et commentées avec une grande précision, sur chacun de ces bâtiments, regroupés, comme lors d'une visite, en quatre chapitres, tous conclus par une ample synthèse : « À l'entour de l'enclos abbatial » (chap. 21, p. 239-262), « Des lieux de travail diversifiés » (chap. 22, p. 263-295) — dont « Le château de la comtesse » Jeanne, maison forte, à tourelles d'angle et fossoyée, qui subsista jusqu'en 1763 (§ 224, p. 273-275), « Les quartiers des chapelains » (§ 225, p. 276-278), ou encore « Autour de la brasserie » (§ 226, p. 279-282), celle-ci attestée dès le XV^e s. —, « Des lieux de vie au fil des siècles » (chap. 23, p. 296-351), dont aile des moniales, réfectoires et cuisines, cloître, infirmerie, et « Un lieu de prière du XIII^e s. intact ? » (chap. 24, p. 353-386) — il s'agit, bien sûr, de l'abbatiale.

La troisième partie, « À la redécouverte des bâtis successifs » (p. 389-469), reconstitue ceux des quatre époques de construction : grande abbaye

médiévale (de vers 1228 au milieu du XV^e s.) ; Renaissance (du milieu du XV^e à la fin du XVI^e s.) ; « nouveau monastère classique », après le sac des Huguenots de 1566 et jusqu'à la Révolution, la prospérité du XVIII^e s. ayant permis à des abbesses de la fin de l'Ancien Régime de reconstruire une grande partie des bâtiments, sauf l'abbatiale (conservée pour l'essentiel jusqu'en 1793), et à Geneviève Armande Élisabeth de Rohan d'aménager un parc à la française ; et, hélas, « usines et habitat de l'ère industrielle » (du début du XIX^e s. à la fin du XX^e). Comme et plus encore que les autres, cette troisième partie s'appuie sur des plans dessinés par B. Chauvin, superposables et très clairs. En conclusion, il définit, avec, comme toujours, soin, précision, ampleur, quatre « secteurs à prospecter... en vue de sondages ponctuels », à commencer par le chœur et les nefs de l'abbatiale.

Ce livre fera date. Avec lui, B. Chauvin a fait œuvre de pionnier. Certes, un travail d'une telle ampleur a été permis par l'importance de l'abbaye disparue, le caractère très singulier du site, masqué, et aussi, il est juste de le dire, l'ouverture d'esprit de la mairie de Marquette, qui l'a soutenu sans défaillance. Mais la méthode dont il donne ici un brillant exemple pourra être suivie de façon plus modeste dans d'autres sites, cisterciens ou non.

L'épilogue est essentiel. À l'automne 2003, une première campagne de sondages fut conduite. Les indications de B. Chauvin étaient si précises que le premier coup de pelle mit au jour les substructions du chevet de l'abbatiale. Si la société Rhodia détruisit en 1993 les fondations des quatre travées occidentales des nefs, et donc du mausolée de Ferrand de Portugal, la moitié du soubassement de celui de Jeanne de Flandre fut dégagée ; puis fut relevée la dalle funéraire de l'abbesse Gille de Dadizelle († 23 août 1506). Cette année 2005 a été arrêté un programme de fouilles pour trois ans. Gageons que, si bien préparées, elles livreront les résultats attendus. Gageons aussi qu'elles donneront lieu à un nouveau beau livre.

Jean-Marc ROGER.

Michel CORBIN, s. J. — *Saint Anselme*. Paris, Cerf, 2004, 203 pp. (Philosophie et Théologie).

Publié dans une collection qui veut rendre compte du double héritage philosophique et